

Voici pourquoi la Suisse et l'Indonésie forment un partenariat commercial intéressant

La Suisse et l'Indonésie ne sont pas seulement deux pays différents. Elles ont aussi des points communs et, surtout, un énorme potentiel en tant que partenaires économiques. Pays d'Asie du Sud-Est, l'Indonésie est un marché de croissance important, car sa classe moyenne voit son pouvoir d'achat progresser constamment. Par ailleurs, elle a de nombreux projets d'infrastructure qui intéressent les entreprises suisses. La Suisse a les cartes nécessaires en main pour intensifier ce partenariat important. Le 7 mars prochain, les Suissesses et les Suisses se prononceront sur l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange négocié avec l'Indonésie.

Saviez-vous que les drapeaux indonésien et suisse arborent les mêmes couleurs? Il existe également d'autres similitudes: l'eau revêt une importance prépondérante pour les deux pays. La Suisse est le château d'eau de l'Europe, tandis que l'Indonésie est le plus grand État insulaire du monde en termes de superficie. Ses 17 000 îles sont réparties sur une surface de la taille de l'Europe environ.

Sur le plan économique, les exportations sont très importantes pour les deux pays. Les produits les plus exportés par l'Indonésie sont l'huile de palme et les matières premières. Pour la Suisse, il s'agit de produits industriels, tels que les médicaments, les machines, les montres, les dispositifs médicaux ou les véhicules et, bien sûr, de services dans les secteurs de la finance, des assurances, du tourisme, de l'informatique ou des technologies.

L'Indonésie est un important marché de croissance pour les entreprises suisses. D'ici à 2050, ce pays d'Asie du Sud-Est deviendra la quatrième économie mondiale

Les deux pays présentent toutefois aussi de grandes différences: l'Indonésie est une économie émergente avec 267 millions d'habitants. Le revenu par habitant avoisine actuellement les 4136 dollars US, mais cela va changer dans les décennies à venir. L'Indonésie prévoit en effet d'exporter davantage de produits transformés et moins de matières premières. Pour ce faire, elle a

considérablement amélioré les conditions-cadre de l'industrie manufacturière. Une création de valeur supérieure fera aussi augmenter les revenus de la population locale, qui verra alors son pouvoir d'achat progresser. C'est précisément la raison pour laquelle le marché indonésien, en pleine croissance, est si intéressant pour les exportateurs suisses.

Le développement d'une industrie manufacturière et les nombreux projets d'infrastructure font de l'Indonésie un marché très intéressant pour les exportations suisses

C'est un aspect, mais il y en a d'autres. Ce vaste pays a un énorme retard à combler dans le domaine des infrastructures. Un programme exhaustif doté de 500 milliards de dollars US permettra d'améliorer les infrastructures locales dans les années à venir. Il est prévu de construire 3200 km de voies ferrées, 2600 km de routes, 1000 km de routes à péage, 49 barrages, 15 aéroports et 24 ports. La Suisse est un fournisseur d'infrastructures de premier plan. Il n'y a qu'à penser aux trains, au système de santé, aux machines pour construire des routes, à la technique des bâtiments, aux installations de sécurité, à la gestion des aéroports, aux compagnies maritimes ou à l'approvisionnement en électricité et à la gestion de l'eau.

Une chose est sûre: le développement d'une industrie manufacturière et les nombreux projets d'infrastructure font de l'Indonésie un marché très intéressant pour les exportations suisses. Selon des experts de Pricewaterhouse Coopers (PwC), le pays deviendra la quatrième économie mondiale d'ici à 2050.

L'accord de libre-échange entre la Suisse et l'Indonésie est avantageux pour les deux partenaires

L'accord de libre-échange progressif entre la Suisse et l'Indonésie permettra aux deux parties de mettre en œuvre de nouveaux projets et d'échanger des biens et des services plus facilement. Les deux partenaires sont complémentaires et bénéficieront pareillement de l'accord. Je dirai clairement oui à ce partenariat d'égal à égal lors du scrutin du 7 mars 2021.